



**Décembre 2024**

***Contribution de Gaoussou Gueye, Président de la CAOPA***

**Conférence des Ministres du CPCO sur la promotion du travail décent et le renforcement de la résilience des écosystèmes marins pour un secteur de la pêche durable**

**Mesdames et messieurs les ministres,**

**Monsieur le secrétaire général du CPCO,**

**Chers participants et participantes tout protocole confondu,**

**Mesdames et messieurs,**

La pêche artisanale dans les pays du centre-ouest du Golfe de Guinée a un rôle clé à jouer dans la protection de la biodiversité, renforçant de cette manière la résilience des écosystèmes marins, tout en assurant la sécurité alimentaire des populations.

Pour leur permettre de jouer ce rôle, il est important que le CPCO et ses membres leur apportent un soutien adéquat. La première étape étant pour les pays membres de mettre en place et d'assurer la protection des zones réservées à la pêche artisanale. Ces zones doivent être clairement délimitées, protégées par des moyens appropriés, et des cadres juridiques doivent être établis pour empêcher l'incursion de navires de pêche industrielle, comme les chalutiers, dans cette zone.

En septembre dernier, les Ministres de la pêche des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, réunis en Tanzanie, ont souligné leur engagement à protéger et à promouvoir les zones de pêche artisanale en tant qu'aspect essentiel de la gestion durable de la pêche. Nous espérons que le CPCO et ses membres vont réitérer et mettre en œuvre cet engagement.

Pour la CAOPA, afin que les zones de pêche artisanale contribuent à améliorer la résilience des éco systèmes, il est important de promouvoir la co-gestion de ces zones de manière transparente, en incluant tous les acteurs de la pêche artisanale, y compris les femmes actives dans la filière. Cette co-gestion a pour objectif non seulement de garantir la durabilité des ressources, et d'en favoriser une utilisation durable au bénéfice des populations, mais aussi de protéger les écosystèmes marins et côtiers, fragilisés par la surpêche, les méthodes de pêche destructives et les conséquences du changement climatique.

Le changement climatique affecte également les conditions de travail dans le secteur de la pêche artisanale : certains villages de pêcheurs, certains sites de transformation disparaissent dans les flots à cause de l'érosion côtière. Les conditions de navigation sont devenues plus difficiles à cause d'une météo plus instable, et l'état de certaines ressources halieutiques, déjà victimes de la surexploitation, se détériore encore à cause du changement climatique, poussant les pêcheurs à aller toujours plus loin en mer, là où



les conditions sont plus dangereuses. Impossible de parler de conditions de travail décentes aujourd'hui sans prendre en compte l'adaptation de notre secteur aux impacts du changement climatique.

La sécurité en mer peut être soutenue par des activités concrètes telles que la formation des capitaines de pirogues, l'investissement dans les technologies de géolocalisation, qui peuvent également être utilisées pour collecter des données sur la pêche artisanale en vue de la gestion des ressources. L'amélioration des conditions de travail pour les femmes de la pêche artisanale passe par la promotion d'outils et de pratiques innovantes, comme les fours de fumage améliorés ou l'utilisation de l'énergie solaire.

La collaboration régionale et internationale est essentielle pour atteindre ces objectifs, que ce soit pour une gestion des ressources partagées, pour organiser des échanges de bonnes pratiques, ou encore pour l'harmonisation des mesures de gestion. En abordant ces questions au niveau du CPCO, toutes les cartes sont dans les mains des pays du centre-ouest du Golfe de Guinée pour améliorer la résilience des écosystèmes côtiers, et les conditions de vie et de travail des communautés qui dépendent de ces écosystèmes pour vivre.